



Les Visites de Chantiers sont organisées par l'association **renaissance des cités** d'europe,

Visite animée par Serge Nouel, Muriel Queneuille ,
sous la présidence d'Anne-Marie CIVILISE

Présenté par :

Michel LAURENZ, architecte mandataire,
agence BL2 Architectes
Philippe LEBLANC, architecte,
agence Architecture Patrimoine
Alain IVIGLIA, entreprise TMH
Guillaume CAZENAVE, entreprise Cazenave
Véronique DUPUY, atelier Dufon peinture
Patrick MOUSTEY, entreprise Argent bronze cuivre

La salle des Pas Perdus du Palais de Justice Thiac

En présence de :

Anne Marie CIVILISE, Présidente.



Photo Muriel Queneuille

Mercredi 3 avril 2013

Le Palais de Justice a été construit sur le terrain du château du Hâ par l'architecte Joseph-Adolphe Thiac. Inauguré en 1846, il abrite désormais la Cour d'Appel.

C'est l'un des monuments les plus importants construit dans la première moitié du XIXème siècle. Ses façades, sa toiture ainsi que la salle des Pas Perdus sont classées au titre des Monuments Historiques depuis 1979.

Après la programmation de la restauration des façades extérieures par le ministère de la justice, c'est au tour de la salle des Pas Perdus.

Anne-Marie CIVILISE
Présidente

renaissance des cités d'europe

Histoire

Le Palais de Justice construit par l'architecte Joseph-Adolphe Thiac entre 1835 et 1846 reste un des monuments les plus importants édifiés à Bordeaux dans la première moitié du XIX^{ème} siècle.

La réalisation de la prison et du Palais de Justice participent de la vaste campagne de rénovation et d'extension des équipements judiciaires. Le décret impérial du 25/04/1808 marque le point de départ d'un regroupement des institutions pénales et judiciaires, jusque là dispersées dans différents lieux de la ville.

Mais c'est en 1831 que la décision est prise de construire un Palais de Justice avec cour d'assises et une prison, dans l'emprise du Fort du Hâ.

L'architecte du département Joseph-Adolphe Thiac, né à Bordeaux, est chargé d'établir un projet.

La conception du Palais de Justice s'inscrit dans un programme associant tribunal criminel et prison. L'ensemble doit occuper un terrain laissé vacant par la démolition partielle du Fort du Hâ. Thiac, déposera devant le conseil des bâtiments civils sept projets différents entre 1836 et 1838.

Le parti général consiste en deux ailes massives abritant des chambres (salles d'audiences de la cour royale et du tribunal de première instance) encadrant un corps central en retrait, occupé par la cour d'assises et la salle des Pas Perdus, que précède un degré monumental montant vers un portique.

La faible profondeur du terrain réservé à la construction est une contrainte forte pour Thiac, qui ne peut concevoir son édifice à partir d'une salle des Pas Perdus profonde. Il la dispose donc parallèlement à la façade et lui donne une forme oblongue.

Il faut noter que cette disposition nuit à sa mise en valeur considérée, dans ce type de programme, comme le morceau de bravoure, il faut se placer à l'une des extrémités pour mesurer l'ampleur de l'effet.

Cette immense nef reçoit la lumière du jour par de larges baies ouvertes dans le haut du mur et réparties sur le pourtour de la salle.

Seize hautes colonnes s'avancent par paires et occupent les vides créés entre les principaux accès aux salles d'audience.

Quelques incohérences se devinent dans cet ensemble : elles sont, pour la plupart, le fruit de modifications imposées à l'architecte dans un souci d'économie. Il en est ainsi de l'ordre hybride des supports mi-doriques, mi-ioniques.

Des motifs similaires le conduisent à modifier le couverture de la salle des Pas Perdus, initialement constitué de trois voûtes d'arêtes dont les arcs doubleaux, jetés en travers de la nef, seraient retombés sur l'entablement couronnant les paires de colonnes.

Le Palais de Justice s'affirme comme un témoin grave et solennel de la haute idée que l'homme du XIX^{ème} se faisait de la justice.

Philippe Laurenz, architecte

D'après:

Juger, au coeur de la cité - l'îlot judiciaire Bordelais, histoire et architecture du XV^{ème} siècle à nos jours - Sous la direction de Franck DELORME (et plus particulièrement la partie traitée par Myriam VIALATTE) - Editions Confluences 2009

La justice en ses Temples : Association Française pour l'histoire de la justice. Ouvrage collectif (et plus particulièrement le chapitre rédigé par Marc SABOYA) - Editions Brissaud - Editions Errance 1992

Note de présentation du projet

BL2 Architectes
Architecture Patrimoine



La salle des Pas Perdus

La forme de la salle des Pas Perdus constitue sa spécificité : l'architecte disposant à l'origine d'une parcelle longue et étroite, a positionné la salle parallèlement à la façade afin de conserver son rôle de distribution des espaces.

Ce plan oblong se resserre à ses extrémités, Est et Ouest, en deux vestibules sur lesquels ouvrent respectivement trois salles d'audience.

Le décor de la salle des Pas Perdus accentue son échelle monumentale. Seize colonnes au fût cannelé ponctuent les différents accès aux différentes salles d'audience. Un large entablement filant repose sur les colonnes, prolongées verticalement par de larges piliers à base carrée recevant la poutraison du plafond à caisson.

Le plafond repose sur ces piliers, et scande l'espace en travées formées de carrés et d'octogones. La salle reçoit la lumière zénithale par de larges baies ouvertes dans le haut des murs.

Le sol est revêtu d'un remarquable carrelage de marbre aux motifs géométriques, alternant deux tons de gris dont le dessin avait été soigneusement établi par Thiach en février 1843.

La salle est éclairée par des candélabres en fonte localisés entre chaque groupe de colonnes.

Les travaux comportent les interventions suivantes :

Le dallage de marbre en camaïeu de gris et noir est un élément majeur de l'architecture de la salle des Pas Perdus. Son mode de pose à joints vifs est un gage de grande qualité.

On peut observer de nombreuses parties affaissées dans les zones sur remblai situées entre les massifs de fondations reliant les colonnes monumentales. Dans ces zones, les déformations importantes ont brisé de très nombreuses dalles. La dépose des candélabres et la protection de la statue de Montesquieu se sont avérées indispensables à la reconstitution générale des dallages.

On peut également remarquer une usure différenciée entre les marbres de natures différentes générant un profil légèrement gondolé des sols.

Dans le cadre de la réfection complète à l'identique, le choix des marbres offrant des qualités de résistance équivalentes a été étudié afin de remédier à cet inconvénient.

Sous le sol de marbre, mise en place d'un plancher chauffant dans la partie centrale de la salle, la réfection du dallage a permis l'intégration d'éléments techniques.

Ravalement des parois verticales de la salle, malgré quelques accidents ponctuels, l'état général des maçonneries de pierre de taille est assez satisfaisant et ne présente pas de désordre particulier. C'est plutôt une salissure générale qu'il convient de traiter afin de rendre à la salle des Pas Perdus une clarté perdue.

Après un nettoyage de type peeling, un badigeon de chaux de type eau forte permettra de protéger et de mettre en valeur le bel appareil de pierre de taille.

On a concilié une recherche systématique d'intégration des éléments techniques avec la préservation de l'intégrité et de l'authenticité des maçonneries.

La peinture du plafond a subi des altérations à la suite d'infiltrations d'eaux de pluie, des reprises assez ponctuelles ont été envisagées.

Le tapis de mosaïque en marbre

TMH



Calepinage :

Définition : dessin de la disposition de formes pour former un motif, il est nécessaire notamment pour optimiser la découpe.

Afin de réaliser un plan de calepinage identique au tapis initial de la salle des Pas Perdus, l'entreprise TMH a d'abord réalisé un relevé photographique de l'existant, puis un relevé métrique, ce qui a nécessité deux mois de travail.

Mais il existe des différences :

Les joints mesurent 2 mm, les arrêtes des pierres ont été légèrement vieilles, la surface du marbre a été broyée, les finitions adoucies.

Le marbre des Pyrénées provient pour le noir d'une carrière en Espagne, appellation Marquina et pour le gris de la carrière Laplace à Arudy dans le département des Pyrénées-Atlantiques, appellation Saint Anne.

Le rapport longueur/ largeur est d'au maximum 1 sur 4 avec une longueur maximum de 1200mm.

Le chantier:

Le calepinage a été organisé en 19 secteurs (1 à 19) et en 5 tapis numérotés de A à E, soit 156 tapis tous différents, soit environ 8000 morceaux de pierre. Deux phases sont nécessaires pour la mise en place

La taille se fait à partir de blocs, directement acheté à la carrière et débité en atelier mécanisé en plaque de 2 cm d'épaisseur.

Le plancher chauffant impose une chape anhydrite (sulfate de calcium) et une méthodologie adaptée.

Il faut : - vérifier l'altimétrie, poncer, vérifier l'humidité et traiter les éventuelles fissures,

- nettoyer la zone avec aspiration des poussières,
- mise en œuvre d'un primaire,
- réalisation d'un ragréage de rattrapage si nécessaire
- pose du marbre avec double encollage
- joint de 2 mm
- réalisation des joints



Taille du bloc de marbre
Photo TMH

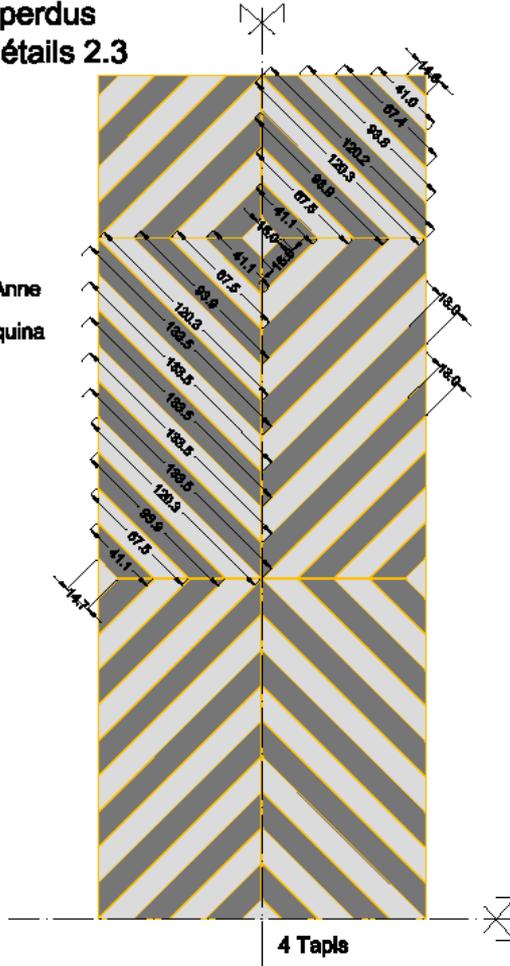
Le maintien du fonctionnement du Palais de Justice a imposé un rythme de travail et une méthodologie unique, en devant travailler sur plusieurs secteurs en même temps.

L'entreprise a dû adapter ses horaires en commençant le chantier à 5h30 et concevoir des passerelles pour certains passages trop fréquentés.

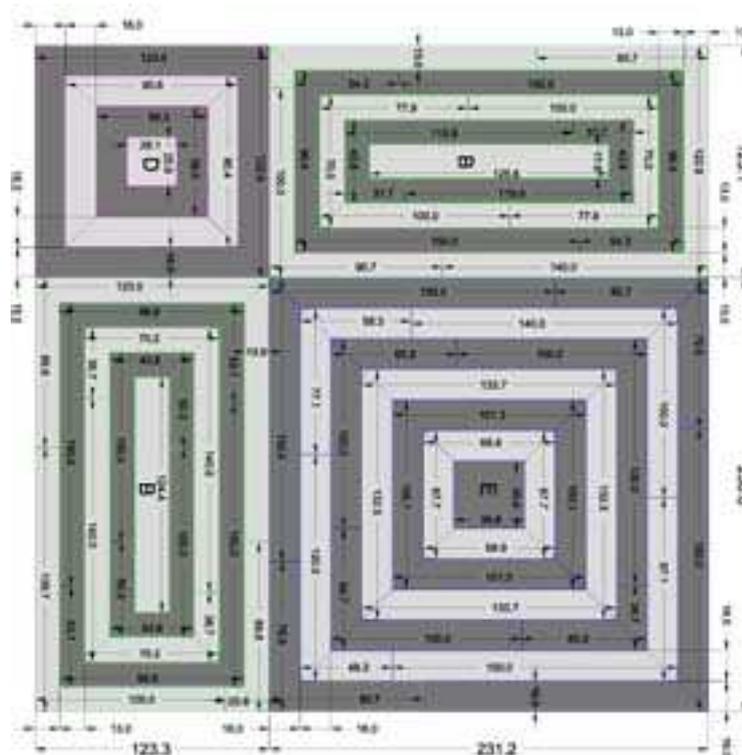
Palais de Justice
 Salle des Pas perdus
 Calepinage : détails 2.3
 Tapis A
 20/06/12
 Ech : 1/20

Joints : 2mm

- Gris ste Anne
- Noir Marquina



Calepinage de TMH



Ravalement doux: la technique du Peeling

Muriel Queneuille



Photo Muriel Queneuille

Patrimoine, développement durable et technologie :

La technique du peeling consiste en l'application d'une pâte de latex naturelle qu'on applique soit avec un pinceau soit par projection sur la surface à traiter. Elle nécessite un temps de séchage d'environ 24h en intérieur. Ensuite il suffit de peler le film qui aura absorbé toutes les salissures, cf. ci-dessus.

Il s'agit d'une technique de nettoyage purement mécanique, sans risque de réaction chimique et qui ne consomme pas d'eau.

Le peeling non abrasif respecte donc les supports, il ne produit pas de poussière, ses composés sont non toxiques, et les polluants retirés s'incorporent dans le film de latex.



Coupe transversale—BL2 architectes

L'association Renaissance des cités d'Europe remercie :

Agence BL2 Architectes
50-52 rue de Tauzia. 33800 BORDEAUX

Agence Architecture & Patrimoine
16 rue Voltaire 33110 Le Bouscat

Entreprise TMH
29, Chemin Richelieu 33270 Floirac

Entreprise Cazenave
55 Quai Deschamps 33100 Bordeaux

Atelier Dufon peinture
9 pl Mairie
33360 Latresne

Entreprise Argent bronze cuivre
262 rue Pasteur
33200 Bordeaux